Bouxières-aux-Dames

Les jeunes de l'ASLB prennent fièrement la pose au Club House de Bouxières aux côtés du défenseur de l'AS NANCY LORRAINE, Julien CETOUT auteur de 6 buts cette saison.

Les Nouvelles n° 13

Juillet - Août 2016

Mairie

1 Place de la Mairie

BP 31

54136 Bouxières-aux-Dames

Téléphone : 03.83.22.72.09. - Télécopie : 03.83.22.75.84.

Messagerie : mairie-de-bouxieres-aux-dames@wanadoo.fr

Site internet : htpp:/www.mairie-bouxieres-aux-dames.fr

Directeur de la publication : Denis Machado

Rédactrice en chef : Stéphanie Machado Besson

Photos : Claude Fabiani, Valérie Bertrand-Biegel, Les Services Techniques et Stéphanie Machado Besson.

Imprimeur : Lor'Numérique

Dépôt légal n°1660

Le Comité des Fêtes organise sa

Brocante

Dimanche 14 août 2016

Site de La Pelouse
à Bouxières-aux-Dames

De 6h00 à 18h00

Restauration
et buvette sur place
Parking gratuit

Plus de 250 exposants

Avec la participation des Services Techniques et la Municipalité de Bouxières-aux-Dames

Sommaire

Le mot du Maire…….. Page 4
37ème édition de la Fête du Livre…… Page 5
Nos enfants sont des artistes…… . Page 6
Repas du CCAS…… Page 6
Départ à la retraite de Peter Seydfried, maire de Mutlangen…….. Page 7
L'Association des Mutilés, Combattants et Victimes de Guerre…….. Page 8
Visitez le nouveau site de CRVB…….. Page 8
Reprise d'activité pour le Café de la Paix !…….. Page 9
Rénovation énergétique de l'Habitat…… Page 9
Note des élus de l'opposition…….. Page 9
Les ordures ménagères…… Page 10
Réglementation : lutte contre le bruit…….. Page 10
Permanence de la Brigade Intercommunale de Police…….. Page 10
Recherche un ou une présidente…… Page 10
Plan canicule…… Pages 10 à 12
Juillet…… Page 13
Août…… Page 13
Célébrations eucharistiques…… Page 14
Les horaires de la Mairie…….. Page 14
Les horaires de la Poste…….. Page 14
Appel au mécénat populaire…… Page 15

MULTIPOSE

OUVERTURES

Menuiserie PVC-ALU . Neuf et rénovation.
Volets roulants - portail - clôture - garde-corps - portes intérieures.

1rue du Bois Jacquot - ZAC des Sablons
54 670 MILLERY
Site web : www.multipose.fr

RGE QUALIBAT

Téléphone 03 83 24 38 31 - Fax 03 83 24 38 33

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers amis,

C'est déjà l'été !
Le printemps tant souhaité ne nous a pas apporté la douceur naturellement attendue au joli mois de Mai…
D'incessantes précipitations puis l'alerte orange lancée par la Préfecture auront, au final, eu raison de la 2ème Fête des Associations et de la 32ème édition de la Fête des Tilleuls prévues les 4 et 5 juin derniers à la Pelouse. Tout était pourtant prêt pour recevoir la foule. Fallait-il, là aussi, prévoir l'impensable ? Cette météo extraordinairement exécrable, à tel point que de mémoire de Bouxiérois : « on n'avait jamais vu çà à cette époque de l'année ! » Cet état catastrophique aura permis, cependant, de confirmer que notre Meurthe aussi laide soit-elle depuis sa « canalisation » n'a pas, cette fois, débordé ! Il y a dix ans, au printemps 2006, suite à la fonte des neiges et de fortes précipitations cumulées, le barrage de Pierre-Percée avait « lâché ». Les eaux boueuses avaient alors dévasté la zone des Pâquis, quelques jardins et caves de maisons principalement situées rue Raymond Poincaré. Tant de pluie et maintenant, faut-il craindre la canicule ? La Terre est en danger, tout le monde le sait et pourtant, rien ou si peu, n'est envisagé pour retarder le pire ! A Bouxières, nous sommes de sensibilité écologiste, nous mettons en place de mini-actions en faveur de la biodiversité, nous fauchons tardivement, nous plantons des arbres par centaines, nous réduisons à grands pas l'émission des gaz à effet de serre de nos bâtiments publics de mieux en mieux isolés, le Conseil municipal d'enfants a mis en place quelques hôtels à insectes, notre collectivité par le biais des excellents services environnementaux du Bassin de Pompey multiplie les actions efficientes, dédiées à préserver notre qualité de vie, d'air, d'eau, et nous traitons de mieux en mieux nos déchets. Tous responsables sur notre territoire, continuons nos efforts !

Cordialement,
Denis MACHADO

37ème édition de la Fête du livre

Léa Pellarin (conteuse)

Des petits êtres humanoïdes avaient assailli cette année la salle Lambing. Il s'agissait entre autres de nains, lutins, fées, farfadets, elfes…
Un de ces petits êtres vit d'ailleurs exclusivement en Lorraine. Vous le connaissez peut-être…
Il mesure la taille d'un enfant de cinq ans, mais il est doué d'une force extraordinaire. Assez laid, difforme, aux pieds fourchus et portant toujours un bonnet rouge. Il raffole de lait et de potée. Il surveille, protège et tient propre la maison.
L'avez-vous reconnu ?
C'est le Sotré bien sûr !
Au cours de cette journée, vous avez pu aller à la rencontre d'auteurs, d'illustrateurs, de libraires, d'éditeurs, mais vous aviez aussi la possibilité d'écouter les belles histoires de Léa Pellarin, conteuse, qui a enchanté les enfants et les parents présents.

Un grand merci aux enseignants et aux enfants des écoles de Bouxières aux Dames qui participent activement à chaque fête du livre et réalisent toujours des choses plus belles les unes que les autres…
Place aux images, qui parfois parlent bien plus que des mots…

A l'année prochaine !

Valérie Bertrand Biegel
Adjointe à la Culture

La maison d'édition du Verger des Hespérides

L'auteur Dominique Poirot-Goury

La librairie "Album" dans la bonne humeur

« Dimanche 03 avril 2016 , après un passage à Belleau pour l'enduro, inauguration du festival du livre avec le maire de Bouxieres aux Dames Denis MACHADO et son adjointe à la culture Valerie Bertrand-Biegel.
Une équipe municipale hyper dynamique qui met en oeuvre un grand nombre de manifestations d'envergure, notamment celle-ci, en lien avec les écoles puisque chaque enfant reçoit un bon de 15 euros qu'il peut venir utiliser au festival. Un temps de partage qui fait suite à la mise en place d'un projet pédagogique dans les écoles en lien avec le thème du festival. Bravo ! »

Antony Caps
Vice-président du Conseil Départemental délégué à l'éducation, à la citoyenneté et aux sports

Nos enfants sont des artistes…

Cette année dans le cadre du volet artistique du projet d'école, la classe de grande section de l'école Nicole Kierren travaille sur les volumes et le corps humain. A travers l'étude de différents artistes, les enfants réalisent des constructions en volume et travaillent différents matériaux. Les citrouilles de YAYO KUSAMA en papier mâché, les bonhommes fils de fer de Giacometti, les Nanas de Niki de Saint Phalle, à venir des masques Africains en plâtre… Toutes les créations des enfants sont exposées dans un musée temporaire installé à l'entrée de l'école, permettant aux jeunes artistes en herbe de partager leur travail. Elles ont fait l'objet d'une exposition d'école lors de la kermesse annuelle qui s'est tenue le samedi 28 mai 2016, exposition et kermesse ouvertes à tous !

Le repas du CCAS

Le Dimanche 20 Mars eut lieu le repas des ainés, organisé par le centre communal d'action sociale. L'occasion pour plus de 220 convives de se retrouver pour échanger de manière conviviale autour d'un bon repas.

Entre l'apéritif et l'entrée, un transformiste-humoriste a assuré un spectacle d'une demi-heure, se mettant successivement dans la peau de Dalida, Lio ou Chantal Goya, tout en faisant participer certains invités.

Entre les différents plats, un orchestre composé d'un clavier, d'une contrebasse, d'une guitare, d'une basse et d'un accordéon a permis à de nombreux participants de s'adonner aux joies de la danse, dans une ambiance décontractée et festive, autour d'un répertoire très varié alternant différents styles de musique au gré des envies de chacun.

Pour assurer l'accueil et le service, les membres du CCAS ont reçu l'aide précieuse et dynamique des jeunes de la JABAD (*Junior Association Bouxières-aux Dames)* ainsi que de leurs encadrants. Nous les en remercions encore.

Malgré une météo médiocre, l'ambiance était plus qu'estivale à l'occasion de cette manifestation. A l'année prochaine !

Jean-Sébastien PFEIFFER
Adjoint aux affaires sociales

Départ à la retraite de Peter Seydfried, maire de Mutlangen.

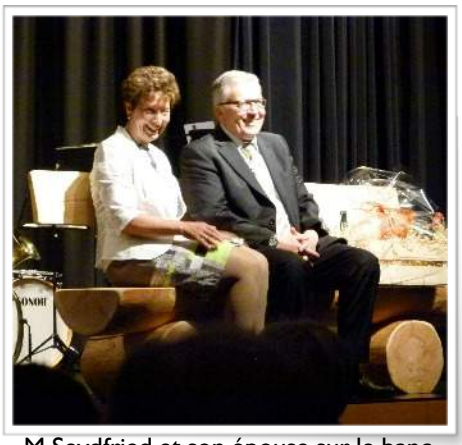

M.Seydfried et son épouse sur le banc offert par Süd-Tyrol

Belle cérémonie d'adieu de M. Peter Seydfried, après 30 années passées à la tête de la commune de Mutlangen. (en Allemagne, les maires sont des fonctionnaires nommés, nomination entérinée par les différents élus du conseil municipal, élus eux, par la population).
En ce vendredi 29/04, notre présidente du comité de jumelage, Margitta Cromer et quelques délégués du bureau de Bouxières aux Dames, ont pu applaudir la fin de service (mise à la retraite) de M. Seydfried. Discours et cadeaux ont ponctué cette soirée mémorable.

l'arbre de mai

Le maire de Vaskut (autre ville jumelée Hongroise) et une délégation du Süd-Tyrol étaient présents aux côtés de Margitta Cromer.
Puis, jusque tard dans la nuit, buffets et boissons furent proposés aux invités.
Le samedi 30, édification du Maibaum (arbre de mai) avec l'aide des sapeurs-pompiers locaux. C'est une vieille tradition celtique que nos voisins d'Outre-Rhin ont gardée fidèlement. Il reste en place jusqu'à fin mai.
Comme d'habitude, notre délégation a bien été reçue par la population, logement et repas chez les habitants, et quelques visites touristiques le tout par un beau temps ensoleillé.
Le mardi la passation de pouvoirs s'est faite entre les maires.....
Les Allemands sont chaleureux, qu'on se le dise !!!! N'hésitez pas à adhérer à l'association du jumelage. Les "jeunes" sont les bienvenus.

Mme ENGLERT

Musiciens et employés de la mairie disent adieu

L'Association des Mutilés, Combattants et Victimes de Guerre

L'assemblée Générale s'est tenue Espace Jacques BARTH le 17/02/2016 en présence de Monsieur Denis MACHADO Maire de Bouxières aux Dames et de Madame WERBICKI Corinne, conseillère déléguée, de Daniel BOILLON conseiller, de Michel THOMAS Président de l'AMC Custines-Malleloy, de Michel MARCHAL vice-président de l'AMC départementale - Trente et un adhérents étaient présents et 25 pouvoirs ont répondu à l'invitation du président Michel ROLLA.

Excuses de Monsieur Roger SALEUR - de Monsieur Antony CAPS Conseiller départemental, de Madame Renée HENRY Maire de Custines.

Le Président rappelle la stabilisation du montant des cotisations depuis 2007 celles-ci sont fixées à 21 € pour les A.C. à 16 € pour les veuves. Les manifestations auront lieu le 8 mai -18 juin- 11 Novembre et 5 décembre. Centenaire de l'AMCVG départementale le 3 avril à l'hôtel de Ville de Nancy et une animation Place Stanislas - rendez-vous le 5 juin dans le cadre de la fête des tilleuls où nous tiendrons un stand avec montage sur les activités de la section réalisé par André DALLET et des documents du Colonel BOURCY.

L'AMCVG départementale envisage un car pour se rendre à PARIS pour le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe avec la participation d'une délégation Bouxiéroise. Le Président a rappelé les quelques avancées pour le monde A.C. dans le budget présenté par notre Ministre Monsieur TODESCHINI. Le tiers sortant du Comité est renouvelé et se réunira le 17 mars pour les élections du bureau. La commission de vérification des comptes donne son quitus et félicite le trésorier pour son excellent travail.

Monsieur le Maire conclut cette matinée en félicitant l'AMC pour l'activité de la section, fait part de son souhait d'associer aux manifestations entre les anciens et les jeunes la tranche d'âge intermédiaire.

La médaille de bronze de l'UNION FEDERALE a été remise par le Président Michel ROLLA à Paul MOUSSETTE adhérent depuis 38 ans, membre du Comité pendant 14 ans et porte-drapeau depuis 11 ans. Applaudissements et photos souvenirs.

Projection d'un court métrage sur les « FORCES SPECIALES » par André DALLET.

L'assemblée se termine par le pot de l 'amitié et un excellent buffet préparé par M. et Mme. Bernard GRAFF permettant les échanges entre participants.

Visitez le nouveau site de CRVB

L'association CONNAISSANCE ET RENAISSANCE DU VIEUX BOUXIERES est heureuse de vous annoncer la naissance de son nouveau site internet ! Il s'appelle : vieuxbouxieres.com . Venez vite lui rendre visite !

vieux.bouxieres@gmail.com
https://vieuxbouxieres.com
https://www.facebook.com/vieux.bouxieres

Reprise d'activité pour le Café de la Paix !

Le Café de la Paix, situé 31 rue Saint Martin, a ouvert ses portes le 3 Avril après une longue fermeture ! José et Laurence Cerqueira, originaires de Dieulouard, sont les heureux nouveaux propriétaires de ce commerce qui anime, à nouveau, le centre-ville de Bouxières.

Loin d'être destinés à cette activité, Madame travaillant dans l'imprimerie et Monsieur dans la soudure et la mécanique, c'est avec entrain et engagement qu'ils décident de prendre ce tournant dans leur vie : « Nous voulions changer de métier et travailler ensemble, car avec mon ancien travail je n'étais pas souvent présent » ; nous témoigne Monsieur.

Un pari risqué, mais visiblement mesuré, car le premier mois d'activité est une réussite et motive le couple à poursuivre dans cette dynamique ! Avec une soirée sur le thème des années 80 le 30 avril, les nouveaux gérants ont même dû refuser 25 entrées, tant la clientèle était au rendez-vous ! « Bouxières-aux-Dames est une ville très agréable ! Les gens reviennent petit à petit car la fermeture du café a été longue. Mais nous bénéficions d'une clientèle aimable avec laquelle nous n'avons aucun ennui » nous affirme le couple.

Avec des activités diverses comme le café, le loto, le PMU, la restauration, le dépôt de pain, et les soirées à thème, les propriétaires ne sont pas prêts de s'ennuyer et chaque client saura apprécier cette ambiance conviviale et chaleureuse. Les supporters de foot pourront également se réunir et venir soutenir leur équipe puisque les matchs de l'Euro 2016, de Ligue 1 et de Nancy y seront retransmis.

C'est donc avec joie et entrain que nous leur souhaitons la bienvenue à Bouxières !

Informations utiles :

Restauration traditionnelle les midis : environ 8,80 € le plat du jour ; assiette de fromages et dessert maison en supplément ; soit environ 13€ pour un repas complet. Horaires : de 6h30 à 20h en semaine ; de 7h30 à 20h le week-end ; Fermé le lundi. Tél. : 03.83.31.12.76

Emilien GEORG
Stagiaire BTS Communication

Rénovation énergétique de l'Habitat

Suite à la soirée d'animation autour de la rénovation énergétique de l'Habitat proposée le vendredi 4 mars 2016 à Bouxières Aux Dames, animée par l'Espace Info Energie du territoire et le Service Habitat du Bassin de Pompey, des démarchages commerciaux ont eu lieu auprès des habitants du quartier. Il est ici rappelé que la Bassin de Pompey n'a sollicité aucune entreprise pour faire suite aux différents conseils prodigués et pour proposer des devis aux personnes intéressées par la rénovation du bâti.

Tout démarchage actuellement en cours sur les quartiers ciblés par l'animation se fait de manière libre et non approuvée par la Communauté de Communes ou l'Espace Info Energie du territoire.

Chaque projet de rénovation nécessite une bonne appropriation des contours du projet, à prendre dans leur globalité. Le Guichet Unique Habitat du Bassin de Pompey ainsi que ses partenaires sont à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches de rénovations de votre habitat de manière neutre et indépendante.

Guichet Unique Habitat : 03 83 49 81 33,
Habitat@bassinpompey.fr
Espace Info Energie Ouest 54 : 03.83.64.98.04,
ouest54@eie-lorraine.fr »

Note des élus de l'opposition le 10 mai 2016

Bouxiéroises, Bouxiérois,

" les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent"

Cet adage pourrait s'appliquer à notre chère commune. En effet, malgré l'engagement électoral de la municipalité actuelle de geler la hausse des impôts pendant la durée du mandat, nous apprenions au dernier conseil municipal que les taux des différentes taxes (foncières et habitation) seraient augmentés chacun de 1%. Cette hausse, calculée sur la base de la valeur locative des biens, se traduira par une augmentation nette de 80 € à100€ par foyer fiscal (excusez du peu).

Cette modification des taux d'imposition serait motivée par la baisse des dotations globales de fonctionnement accordées à chaque commune par l'état.

Il est inattendu que ces dispositions surprennent nos élus. Ces décisions datent de 2012 et, aprés un rapide calcul, elles n'impacteront le budget municipal (sur l'ensemble du mandat) que d'environ – 4%. Il nous semble que ces éléments comptables, connus d'avance, auraient pu être anticipés et pris en compte dans l'élaboration plus rigoureuse des budgets. Des économies auraient pu être envisagées ce qui aurait permis de maintenir les taux actuels afin d'annuler les effets de la réduction de ces dotations.

" Gérer, c'est prévoir" en l'occurrence, il semble que l'on ait zappé les prévisions.

Les électeurs apprécieront.

Les ordures ménagères

Les sacs et les conteneurs doivent être présentés sur le trottoir sans qu'ils puissent gêner la circulation des piétons ou des véhicules.
Les sacs et conteneurs doivent être sortis sur le trottoir au plus tôt après 19h la veille du jour de collecte et avant le début de la collecte qui est fixé à 4h.
Les conteneurs seront ôtés des trottoirs dès que la collecte sera effectuée. Seuls les points de regroupement désignés par la Communauté de Communes avec l'accord de la mairie pourront demeurer sur le domaine public.
Il est rappelé également que le ramassage des déchets est effectué comme suit :
- Les ordures ménagères (bac bleu) le samedi matin.
- les déchets biodégradables (bac vert) ainsi que les sacs de recyclage sec (sac transparent) le jeudi matin.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Bassin de Pompey au 03.83.49.81.81.

Réglementation : lutte contre le bruit

En cette période de forte pousse, les particuliers doivent veiller à bien tailler leurs haies. Rappel des principaux éléments de l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996. Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h à 20h - Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

Permanence de la Brigade Intercommunale de Police

Tous les derniers vendredis du mois, Jean-Claude Kippeurt, responsable de la Brigade Intercommunale du Bassin de Pompey effectue une permanence de 9 h à 11h dans le bureau de la Police Municipale en Mairie de Bouxières-aux-Dames.
Jean-Claude Kippeurt (à droite sur la photo) apporte conseils, écoute les doléances et intervient dans le but de conserver la proximité avec la population.
Inscription préalable conseillée en Mairie ou sans rendez-vous..

Tél : 03 83 22 72 09

Recherche un ou une présidente

Le Club des joyeux de Bouxières aux Dames recherche un ou une présidente pour la fin de cette année.
Après 16 années de présidence, Mme Nicole Colin prend sa retraite ….
Le Club des joyeux est une association qui permet aux adhérents de se réunir chaque semaine pour partager des moments conviviaux. (Jeux de cartes, de sociétés, repas …) Il est nécessaire que ce club continue d'exister afin d'éviter l'isolement et la solitude des personnes âgées. N'hésitez pas à déposer votre candidature en Mairie.
Les adhérents du Club des joyeux comptent sur vous.

Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, le CCAS tient un registre nominatif des personnes fragiles et isolées de la commune vivant à domicile, qui en font la demande. La finalité est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement par le préfet du niveau 3 du plan d'alerte et d'urgence.
En cas d'alerte niveau 3 du Plan Canicule déclenchée par le Préfet, le CCAS met en place des mesures spécifiques pour leur apporter conseil et assistance.
La demande d'inscription peut s'effectuer par écrit à l'aide des formulaires ci-dessous.
Vous pouvez demander une inscription plus rapidement en téléphonant directement au 03 83 22 29 69 (C.C.A.S.)

VILLE DE BOUXIÈRES AUX DAMES

Centre Communal d'Action Sociale
Bouxières aux Dames

FICHE D'INSCRIPTION

PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées ou en inaptitude) domiciliées sur la commune de Bouxières aux Dames, est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas d'évènements exceptionnels (canicule par exemple).

Pour vous même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en complétant ce document.

Vous pouvez demander une inscription plus rapidement
En téléphonant directement au 03 83 22 29 69 (CCAS)

VOS COORDONNEES

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Date de naissance ou âge :.....

Adresse précise : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Situation de famille : isolé(e) ☐ couple ☐ en famille ☐

Enfants (s) : OUI ☐ NON ☐ Si oui : à proximité ☐ éloigné(s) ☐

Difficultés particulières liées à :

l'isolement ☐ l'habitat ☐ au déplacement ☐ autres ☐ (précisez) .....

Médecin traitant : ..... Téléphone : .....

PERSONNE À PRÉVENIR

Nom et prénom :.....
Adresse : .....
Téléphone : .....

Nom et prénom :.....
Adresse : .....
Téléphone :

BULLETIN REMPLI PAR L'intéressé(e) ☐ Autre ☐
Si autre précisez : Nom et prénom : .....
Qualité : ..... Téléphone : .....

DATE : ..... **SIGNATURE :**

Les éléments d'information ont seul objet le Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental et sont destinés à l'usage du CCAS de Bouxières-aux-Dames, responsable du traitement. Ils restent confidentiels et seront traités en conformité avec la loi n° 78.17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

CCAS de Bouxières-aux-Dames

QUESTIONNAIRE POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

Nom : ……. **Prénom** :……

Adresse complète :
……
……

Numéro de téléphone fixe :…… **Portable** :……

Situation durant la période de veille saisonnière

Vous vivez : seul(e) ☐ en couple ☐ en famille ☐

Vous recevez une visite amicale ou familiale :

Chaque jour ☐ chaque semaine ☐ de temps en temps ☐

Vous recevez la visite d'une aide à domicile :

Chaque jour ☐ chaque semaine ☐ chaque quinzaine ☐

Vous recevez des soins à domicile :

Chaque jour ☐ chaque semaine ☐ chaque quinzaine ☐

- Vous avez des voisins proches auprès de qui vous pouvez demander de l'aide ? oui ☐ non ☐

Votre logement (en cas de forte chaleur) :

- Votre logement reste-t-il frais ? oui ☐ non ☐
- Pensez-vous à fermer les volets ? oui ☐ non ☐
- Pensez-vous à utiliser un ventilateur ? oui ☐ non ☐

Votre alimentation et votre santé :

- Pensez-vous à manger au moins 3 fois par jour oui ☐ non ☐
- Buvez-vous au moins 4 fois par jour oui ☐ non ☐

Les absences prévues cet été :

- Pensez-vous vous absenter de votre domicile ? oui ☐ non ☐
- Pensez-vous que votre entourage va s'absenter ? oui ☐ non ☐

En cas d'absence imprévue ou pour tout changement,
merci de prévenir le CCAS au 03 83 22 29 69
ou la Mairie au 03 83 22 72 09

Juillet

Samedi 2 : l'école Guerquin organise sa **kermesse** annuelle.

Samedi 2 , Lay-Saint-Christophe : ASLB propose une journée conviviale avec repas, buvettes et matchs.

Samedi 2 en soirée : 15ème édition d'entre chien et loup, **randonnée marche et VTT de nuit**. 20 et 35 km VTT; 8, 12 et 16 km marche avec accompagnateur. Cadeau offert aux 300 premiers inscrits. Départ au foyer rural de Bouxières aux Dames à 20h pour la marche 16 km, à 20h30 pour la marche 8 et 12 km et de 21h à 22h pour le VTT.

Mercredi 13 : le Comité des Fêtes organise la **fête nationale.**

Vendredi 29 de 9h à 11h en Mairie : permanence de la Brigade Intercommunale de Police.

Août

Du 8 au 12 : L'ASLB propose un **stage de foot** pour les enfants de 5 à 12 ans. 30€. Repas tiré du sac.

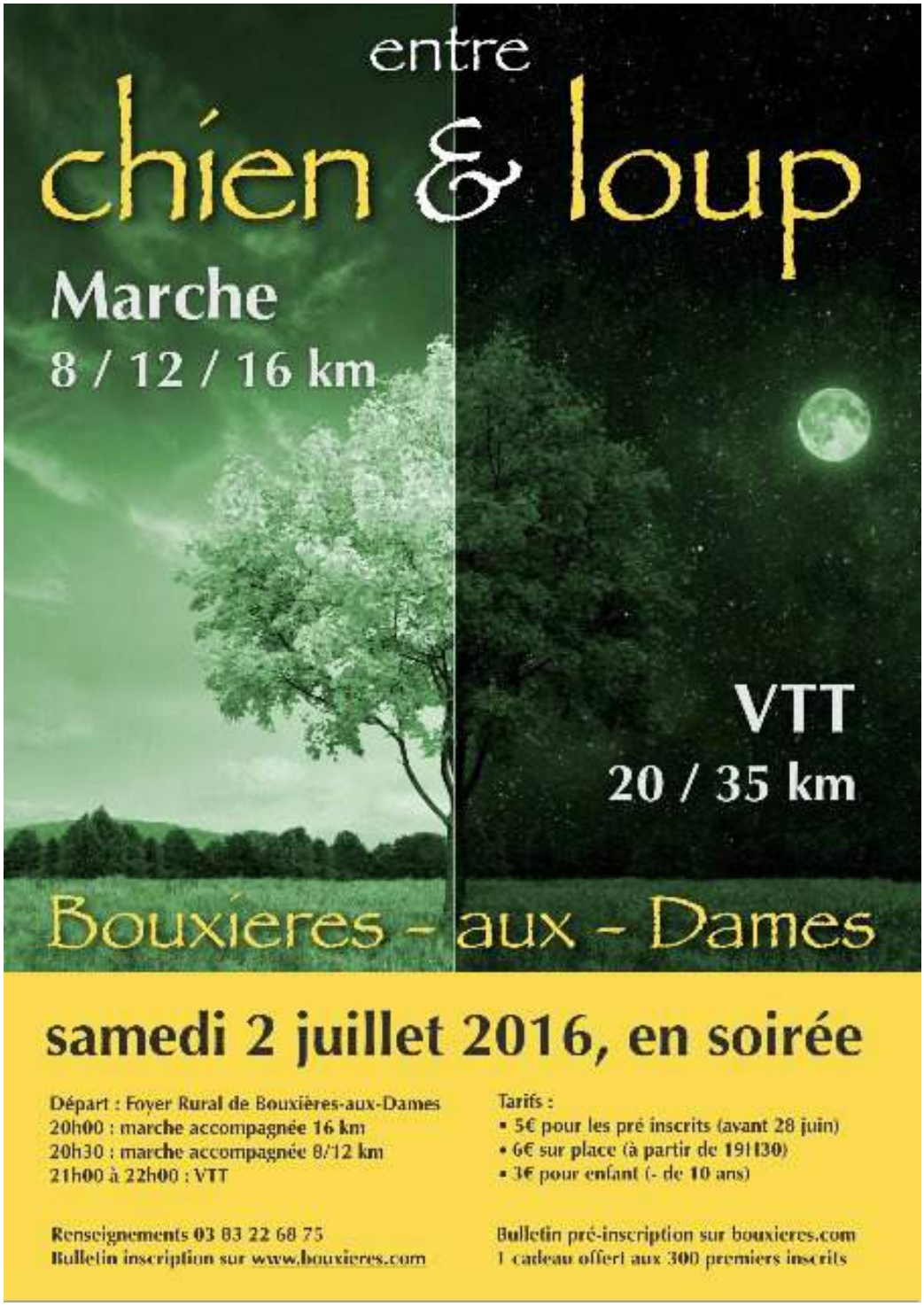

Dimanche 14 à La Pelouse : le Comité des Fêtes organise **une brocante et vide grenier.**

Vendredi 26 de 9h à 11h en Mairie : **permanence de la Brigade Intercommunale de Police.**

Samedi 27, place de la Mairie entre 20h et 20h30 : l'association Traits d'Union organise un petit **concert** avec l'auteur-compositeur Terry Cashion. Durée de la représentation : 1h15 dont un moment pour l'improvisation devant le public.

Samedi 27 : L'ASLB organise le **tournoi Ploussard.**

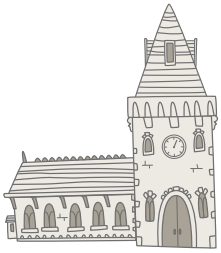

Célébrations eucharistiques

Notre-Dame de Clévant

Juillet 2016, messes à 9h30 :

Le dimanche 3 à Malleloy

Le dimanche 10 à Custines

Le dimanche 17 à Bouxières-aux-Dames

Le dimanche 24 à Custines

Le dimanche 31 à Malleloy

Août 2016, messes à 9h30 :

Le dimanche 7 à Custines

Le dimanche 14 à Bouxières-aux-Dames

Le lundi 15 à Malleloy

Le dimanche 21 à Custines

Le dimanche 28 à Bouxières-aux-Dames

Les horaires de la mairie

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi

De 10h à 12h

Les horaires de La Poste

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 16h30

Le samedi

De 9h à 12h

S.A.R.L. BRUNO MACHADO

Rénovation de l'habitat

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION

Depuis 1986

ENTREPRISE QUALIFIÉE QUALIBAT

RGE LES PROS de la performance énergétique

Gros œuvre:

- Maçonnerie, création d'ouvertures, charpente et couverture

Second œuvre:

- Enduit, isolation, carrelage, placoplâtre, pose de menuiseries, aménagements de combles et extérieurs, traitement de charpente et de toiture

2 bis rue de Clairjoie - 54136 Bouxières-aux-Dames

Tél 03.83.22.74.42

www.facebook.com/sarlbrunomachado

FONDATION DU PATRIMOINE

APPEL AU MÉCÉNAT POPULAIRE

Mairie de Bouxières aux Dames

Cette campagne de mécénat populaire est également réalisée avec le concours de l'Association Connaissance et Renaissance du Vieux Bouxières

ÉGLISE SAINT-MARTIN

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES

BOUXIÈRES-AUX-DAMES (54)

Faites un don en ligne :
www.fondation-patrimoine.org/41634

AVEC LE GÉNÉREUX SOUTIEN des partenaires financiers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication
Direction régionale des affaires culturelles Lorraine

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour plus de simplicité, faire des économies et préserver l'environnement

Faites un don sur Internet :

lorraine.fondation-patrimoine.org

LA FONDATION DU PATRIMOINE en quelques mots...

FONDATION DU PATRIMOINE

Statut : Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

Son organisation : La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Ses moyens d'action : Pour son action, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

La subvention : La Fondation peut également apporter une aide financière grâce au mécénat d'entreprise ou à une subvention sur ses fonds propres.

Ne pas jeter sur la voie publique

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LORRAINE

62 rue de Metz
54000 NANCY
Tél./Fax : 03.83.46.86.35
Mail : lorraine@fondation-patrimoine.org
Site web : lorraine.fondation-patrimoine.org

Photos © Commune de Bouxières-aux-Dames

HISTORIQUE ET DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN À BOUXIERES-AUX-DAMES

C'est en 1974 que des peintures murales du XVème siècle ont été mises au jour dans le chœur de l'église paroissiale. Grossièrement dégagées, elles n'avaient pas fait l'objet d'une protection efficace et elles se dégradent sous les effets conjugués de la poussière, de la lumière et des écarts de température.

La commune de Bouxières-aux-Dames et l'association *Connaissance et Renaissance du Vieux Bouxières* ont décidé de remédier à cette altération.

Elles viennent ainsi d'obtenir le classement du chœur et de ses fresques à *l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.*

Édifiée sur un sanctuaire primitif de l'époque carolingienne, l'église a subi plusieurs transformations et son plan actuel date de 1887. Le chœur gothique est la seule partie subsistant de la période médiévale.

La voûte sur croisée d'ogives et les murs latéraux sont ornés de peintures *a tempera* répondant aux thèmes habituels de la dévotion de la fin du Moyen Age : jugement dernier, Tétramorphe, Annonciation, scènes tirées de la vie des Saints.

Le projet de restauration prévoit un dégagement complet des peintures qui devrait ajouter beaucoup à la connaissance du programme iconographique du chœur de Saint-Martin et lèverait certaines interrogations. Par ailleurs, un gommage et l'enlèvement du vernis apposé à certains endroits apporteront en luminosité et en lisibilité des peintures. Il s'agit de mettre un terme à la dégradation observée depuis 20 ans.

Les décors de Saint-Martin sont d'un intérêt artistique majeur et constituent un témoignage important de l'art médiéval en Lorraine. Leur préservation s'inscrit dans une démarche de patrimonialisation, d'appropriation par les hommes d'aujourd'hui de ce bien culturel et religieux, preuve de la piété et de la sensibilité des hommes du XVème siècle. Il importe donc de sauver ce patrimoine remarquable.

Pour ce faire, la Commune de Bouxières et l'association CRVB ont sollicité la *Fondation du patrimoine de Lorraine* qui, au moyen de cette souscription, souhaite mobiliser le mécénat des particuliers, des associations et des entreprises.

Pour plus ample information concernant le projet et la souscription, vous pouvez contacter :

Connaissance et Renaissance du Vieux Bouxières :
Tél : 06 87 35 03 36, site internet www.vieux-bouxieres.net ou sur son compte Facebook :
https://www.facebook.com/vieux.bouxieres

La municipalité et l'Association CRVB comptent sur votre intérêt et votre soutien financier pour préserver et valoriser cet héritage patrimonial !

BON DE SOUSCRIPTION

☐ Oui, je fais un don pour soutenir **la restauration des peintures murales de l'église Saint-Martin à Bouxières-aux-Dames.**
Chèque à l'ordre de : « FONDATION DU PATRIMOINE - ÉGLISE DE BOUXIÈRES-AUX-DAMES »

Mon don sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine si celui-ci n'aboutissait pas ou si il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine.

Mon don est de _____ euros
et je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :

☐ **l'impôt sur le revenu** ☐ **l'impôt sur la fortune** ☐ **l'impôt sur les sociétés**

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Pour les particuliers, votre don est déductible soit :
- **de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don** (dans la limite de 20% du revenu imposable). *Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt*
- **OU de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.** (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)
Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, votre don est déductible :
- **de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don** (dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires). *Un don de 500 € = 300 € d'économie*

NOM ou ENTREPRISE

ADRESSE

TÉLÉPHONE

MAIL

Comment faire votre don pour ce projet ?

PAR INTERNET : Plus simple et plus rapide !

- **Faites votre don en ligne en 1-clic sur notre site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/41634**
- **Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone ou tablette et faites immédiatement un don pour ce projet !**

PAR COURRIER :

- **Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre chèque à l'ordre de : « Fondation du patrimoine - Église de Bouxières aux Dames » (voir coordonnées au verso)**
Attention : le reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et adresse du chèque

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association Connaissance et Renaissance du Vieux Bouxières seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fondation du patrimoine, délégation Lorraine.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt de Solidarité sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Le Comité des Fêtes vous convie à la

FÊTE NATIONALE

13 Juillet 2016

A partir de 16h30 animations et goûter pour les enfants.

Apéritif offert par le Comité des Fêtes à 18h30.

Restauration avec animation musicale.

FEUX D'ARTIFICE

vers 23h00

Bal jusqu'à 2h00

Salle Lambing, chemin des Pâquis

avec la participation des Services Technique et la Municipalité de Bouxières-aux-Dames